



COMMUNIQUÉ

INTEMPÉRIES SUR LE LITTORAL : DES DÉGÂTS ENREGISTRÉS SUR DES SITES DE DÉBARQUEMENT

Une dizaine de bateaux ont échoué sur le littoral, entre Yarak et la plage de Monaco, tandis que des pirogues ont été endommagées. Cette situation fait suite aux fortes pluies et aux rafales de vent enregistrées sur le littoral depuis le 24 septembre 2026.

Madame Amy MARA DIÈYE, Ministre des Pêches et de l'Économie maritime, exprime sa solidarité aux pêcheurs ainsi qu'à l'ensemble des familles affectées par ces intempéries.

Les services compétents du Ministère, en coordination avec les autorités locales et les représentants des professionnels, sont mobilisés afin de procéder, dans les meilleurs délais, à une évaluation précise des dégâts constatés. Cette évaluation devra permettre de disposer d'un état des lieux précis de la situation et d'identifier les mesures d'accompagnement ainsi que les interventions prioritaires à mettre en œuvre.

Au-delà de cette réponse immédiate, le Ministère des Pêches et de l'Économie maritime entend engager, avec les acteurs concernés, une concertation sur la réduction de la vulnérabilité des différents sites de débarquement et des plages exposés à la forte houle et à l'avancée de la mer. Cette démarche devra contribuer à l'identification de solutions durables et adaptées, notamment à travers la réflexion sur l'aménagement d'espaces d'accostage offrant de meilleures conditions de sécurité pour les usagers et les professionnels de la mer.

Dans l'attente d'une amélioration des conditions météorologiques, le Ministère invite l'ensemble des usagers de la mer à faire preuve de la plus grande prudence, à suivre régulièrement les bulletins météorologiques et à respecter strictement les consignes des autorités compétentes.

Le Ministère des Pêches et de l'Économie maritime réaffirme sa mobilisation aux côtés des professionnels de la mer et des communautés affectées.

**Le Ministère des Pêches et de l'Économie maritime
Fait à Diamniadio, le 25 septembre 2026.**